

Compteurs Linky : Julien Aubert mène son enquête



Julien Aubert, député de la 5^e circonscription et rapporteur spécial du budget de l'État en matière d'énergie. Archives photo Le DL/Grégoire CORNET

□ Julien Aubert, député de la 5^e circonscription de Vaucluse, est le spécialiste de l'Énergie au Parlement chez les Républicains.

Il est notamment le rapporteur spécial du budget de l'État en matière d'énergie.

C'est à ce titre qu'il s'est chargé d'une véritable "enquête" sur les compteurs Linky qui, dans le Vaucluse, tout particulièrement, font l'objet d'âpres résistances.

"J'ai adressé un courrier à Philippe Monloubou, président du directoire d'Enedis, lui demandant des éclaircissements à ce sujet. J'ai confié sa réponse, très détaillée, à un collègue d'experts, et je viens de lui adresser à nouveau un courrier en le priant de répondre, tout aussi précisément, à ces questions." explique-t-il.

Le député demande notamment des précisions sur la qualité des techniciens qui installent les compteurs :

"30 000 compteurs sont installés chaque jour par plus de 3000 techniciens. Il me semble évident que les entreprises retenues n'ont eu d'autres possibilités que de recourir massivement à la sous-traitance, y compris en cascade, et à l'intérim pour faire face à leurs engagements. J'aimerais connaître le degré de qualification de ces techniciens. Je souhaiterais aussi connaître l'analyse du président du directoire à propos de la responsabilité d'Enedis et/ou de ses sous-traitants en cas de dommages matériels, voire corporels importants".

Des interrogations sur l'exposition des populations aux ondes électromagnétiques

En ce qui concerne les risques "sanitaires" liés aux compteurs Linky, l'aspect le plus sensible auprès du public, le député, dans son premier courrier s'est intéressé à la question de l'exposition de la population aux champs électromagnétiques émis dans les logements par les compteurs Linky.

"Philippe Monloubou a répondu que "la communication entre les terminaux de téléphone mobile, les concentrateurs et les systèmes d'information d'Enedis s'opère une fois par jour et ne dure que quelques minutes".

Julien Aubert s'en étonne :

"Selon Bernard Lassus, directeur du programme Linky chez Enedis, le système CPL (courant porteur en ligne) développé par Enedis serait destiné à assurer non seulement la transmissions des courbes de charge et des informations de facturation des consommateurs, mais encore la surveillance du réseau (pannes, gestion des pics de consommation, effacements, gestion des productions des producteurs d'énergie renouvelable, gestion de points de recharge des véhicules électriques, etc. Il me semble dès lors obscur que, selon votre formulation, les informations de surveillance et de gestion du réseau ne circulent qu'une fois par jour et pendant quelques minutes seulement ?"

Julien Aubert ajoute qu'il ne se prononce ni contre ni pour compteurs Linky. En tout cas pas aujourd'hui :

"Je n'ai pas pour l'instant d'avis à donner sur le sujet. Je donnerai mon avis à l'issue de cette enquête".